



RÉSULTATS ÉLECTIONS CSE

Pour la CFDT, le résultat de cette élection est contrasté.

Elle s'est bien déroulée dans les sites où la CFDT est présente hormis Saint-Cloud. Sur de dernier site, elle a subi une chute importante du nombre de voix. Ce mauvais résultat sur Saint-Cloud fait baisser notre score sur la société de 32,30 % en 2015 à 19,88 % en 2019.

Cette situation est due à la création d'une liste syndicale concurrente de la CFDT par d'ex-membres et élus de la section CFDT de Saint-Cloud. La raison de leur départ étant le refus d'accepter la décision démocratique (ultra majoritaire) des sections syndicales CFDT Dassault pour demander la péréquation des subventions CE/CSE, mesure de justice sociale. Leur décision, révélatrice d'un état d'esprit et d'une conception de la société très éloignée des valeurs du syndicalisme dont la CFDT est porteuse, est lourde de conséquences : sans leur attitude de déni de la démocratie, la CFDT aurait réalisé un bien meilleur résultat peut-être même supérieur à celui des élections précédentes.

Toutefois, la CFDT reste la 2^{ème} organisation syndicale de la société.

La CFDT progresse même dans 6 des 7 autres établissements où elle est présente.

Globalement la CFDT progresse :

- Argenteuil + 4,76 %
- Biarritz + 2,11 %
- Istres + 3,5 %
- Martignas + 0,91 %
- Mérignac + 0,48%
- Seclin + 17,91 %

Sur Argonay, la CFDT baisse de 1,15 % en raison de la perte de 5,85 % sur le 3^{ème} collège bien qu'elle progresse sur les 2 autres collèges.

Si l'on fait abstraction du site de Saint-Cloud, sur les autres sites, la CFDT progresse dans les 1^{er} et 2^{ème} collèges, baisse un peu dans le 3^{ème} mais progresse globalement de 1,3 %.

La CFDT remercie les salarié/es qui lui ont fait confiance et qui ont voté pour ses candidat(e)s.

La prochaine étape est la mise en place du Comité Social Economique Central (CSEC). La négociation va s'ouvrir la semaine prochaine pour une mise en place effective après les congés d'été.

